Enseignement en milieu carcéral

Les programmes d'éducation ont une **incidence positive sur les résultats en matière de sécurité publique** (Head et Nafekh, 2015). En effet, plusieurs études ont démontré que l'éducation en milieu carcéral réduirait la récidive et augmenterait les chances pour les personnes libérées de se trouver un emploi et d'obtenir un revenu plus élevé qu'avant leur incarcération (Stevens, 1998 ; Ellis, McFadden et Colaric, 2008 ; Barrett, Allenby et Taylor, 2010 ; Yates, 2012 ; Davis, Bozick, Steele, Saunders et Miles, 2013 ; Duwe, 2017).

Au fédéral, c'est environ 75 % des personnes incarcérées qui ont besoin d'un programme d'éducation (Head et Nafekh, 2015).

Objectifs des programmes d'éducation du service correctionnel du Canada

- Répondre aux **besoins en éducation** des personnes incarcérées ;
- Relever leurs niveaux d'**alphabétisation** de base ;
- Améliorer leur **cognition sociale** et leurs compétences en **résolution de problèmes** ;
- Préparer les personnes à participer aux programmes correctionnels ;
- Permettre d'acquérir les **connaissances et compétences nécessaires pour obtenir et conserver un emploi** et **devenir des citoyens respectueux des lois** après leur mise en liberté.

(Comité d'examen du Service correctionnel du Canada, 2007 ; Nafekh, Allegri, Fabisiak, Batten, Stys, Li et colli., 2009 ; Sharpe et Curwen, 2012)

Éducation en prison

- En quoi la réinsertion du détenu est-elle liée à une formation en prison?
- Portrait provisoire de l'éducation dans les établissements de détention de juridiction provinciale au Québec
- L'expérience de l'éducation en détention
- L'intervention artistique en milieu carcéral
- L'éducation en prison : revue de littérature francophone
- L'enseignement en milieu carcéral : entre consécration et dépréciation
- Ouvrir les portes de la prison : plaidoyer en faveur de la psychoéducation en milieu carcéral

Droit à l'éducation

Au Québec, les personnes incarcérées ont le droit à une éducation. La peine de prison ne doit pas avoir un caractère simplement punitif. L'éducation en prison est une manière efficace de contribuer à la réinsertion sociale des délinquants.

- Punir ou réhabiliter les contrevenants?
- La sévérité pénale à l'heure du populisme
- Qu'est-ce qui motive les croyances punitives : caractéristiques démographiques et justifications des peines ? [anglais]

Enseigner en milieu carcéral

- Enseigner en prison : entre contraintes, incertitudes et expertises
- Apprendre à être un enseignant en prison
- Un enseignant en milieu carcéral.

Les mineurs incarcérés

Au Québec, depuis 2003, un jeune âgé de 12 à 17 ans accusé d'une infraction criminelle est jugé selon la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents (LSJPA)(Éducaloi, 2022). Un enfant ne sera jamais emprisonné dans un milieu carcéral pour adultes au Québec. Toutefois, si un jeune de 12 à 17 ans est reconnu coupable d'un crime, il est possible qu'il soit placé dans des centres de réadaptation souvent rattachés à des centres jeunesse (Éducaloi, 2022). Ces centres ont pour principal objectif la réinsertion sociale.

- À la marge des prisons pour mineurs : les prisons-écoles, des structures carcérales à vocation éducative et professionnalisante
- L'enseignement en établissement pénitentiaire pour mineurs : tentative d'enseignement ordinaire dans un milieu extra-ordinaire
- Les prisons pour mineurs
- Éduquer et punir

Formation postsecondaire en milieu carcéral

- Explorer la relation entre l'éducation et la réadaptation dans le contexte carcéral
- L'exercice effectif du droit aux études universitaires en milieu carcéral : l'expérience française
- L'éducation carcérale postsecondaire en pénitenciers canadiens : entre réhabilitation, responsabilisation et coercition
- Le droit à la formation professionnelle en milieu carcéral
- Promouvoir l'éducation collégiale en prison
- L'enseignement postsecondaire en pénitenciers canadiens : des professeur·e·s de Cégep entre enseignement et intervention sociale

L'exemple du Cégep Marie-Victorin

La seule chaire de recherche UNESCO sur l'éducation en prison au monde est au Cégep Marie-Victorin.

Le Cégep Marie-Victorin est le seul collège au Québec à offrir la formation postsecondaire en milieu carcéral. Il offre deux programmes dans deux établissements carcéraux (Cowansville et Joliette) :

- un DEC en *sciences humaines* à l'établissement Cowansville ;
- une AEC de spécialisation en *bureautique* à l'établissement Joliette.

L'enseignement à distance

Certains milieux carcéraux répondent à la demande éducationnelle des personnes incarcérées au moyen de **programmes d'enseignement à distance**. Il existe toutefois de nombreux défis à l'implémentation de l'enseignement à distance en prison, notamment l'**impossibilité pour les personnes incarcérées d'avoir accès à Internet** (Zinger, 2020).

1. Le numérique, pourquoi pas en prison ?
2. États-Unis : le prêt numérique en prison, pour aider à la réinsertion
3. Interactions et pratiques d'un processus d'innovation pédagogique en environnement carcéral
4. Apprendre derrière les barreaux : Enquête sur les programmes d'éducation et la formation professionnelle dans les pénitenciers fédéraux

Une réalisation signé :

CTREQ La source de savoirs pour la réussite éducative du Québec

RIRE Réseau d'information pour la réussite éducative

Références :

- Barrett, M., Allenby, K., Taylor, K. (2010). Vingt ans plus tard : Retour sur le Rapport du Groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale, *édité par Service correctionnel du Canada* : Direction de la recherche, Ottawa, Gouvernement du Canada, 164 p. https://www.csc-scc.gc.ca/research/005008-0222-fra.shtml
- *Comité d'examen du Service correctionnel du Canada (2007). Rapport du Comité d'examen du Service correctionnel du Canada : Feuille de route pour une sécurité publique accrue.* Ottawa (Ont.), Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. https://publications.gc.ca/site/fra/9.849453/publication.html
- Davis, L. M., Bozick, R., Steele, J. L., Saunders, J., & Miles, J. N. V. (2013). Evaluating the effectiveness of correctional education: A meta-analysis of programs that provide education to incarcerated adults. Rand Corporation. https://www.rand.org/pubs/research_reports/RR766.html
- Duwe, G. (2017). Effectiveness in Prison-based Education Programming and the Implications for Correctional Policy and Practice. Criminology & Public Policy, 16(2), 511-514. https://doi.org/10.1111/1745-9133.12502
- Éducaloi. (2022). *Un adolescent peut-il être emprisonné?* Repéré à https://educaloi.qc.ca/capsules/un-adolescent-peut-il-etre-emprisonne/.
- Ellis, J., McFadden,C., Colaric, S.(2008). Factors Influencing the Design, Establishment, Administration, and Governance of Correctional Education for Females. Journal of Correctional Education, vol. 59, n° 3, p. 199-217. https://eric.ed.gov/?q=JE+AND+EX88
- Head, D. & Nafekh, M. (2015). Rapport d'évaluation sur les programmes et les services d'éducation pour les délinquants. https://www.csc-scc.gc.ca/publications/005007-2019-fra.shtml
- Nafekh, M., Allegri, N., Fabisiak, A., Batten, D., Stys, Y.,Li, H., et coll. (2009a). *Rapport d'évaluation des programmes correctionnels du Service correctionnel du Canada.* Extrait de : https://www.csc-scc.gc.ca/text/pa/spo-ancyc/spo-ev-eval-fra.shtml
- Sharpe, A. & Curwen, T. (2012). Education in Canada's penal system. *International Review of Social Sciences and Humanities*, 2(7) 185-189. ISSN 2348-9510.
- Stevens, D. J. (1998). Construction des délinquants. FORUM : Recherche sur l'actualité correctionnelle, vol. 10, n° 1, p. 33-36. https://www.csc-scc.gc.ca/publications/005007-2019-fra.shtml
- Yates, M. (2012). Prisoner education debates in Congress : elite discourse and policymaking, édité par El Passo, LFB Scholarly Pub.- LLC, 299 p. https://lawcat.berkeley.edu/record/509118
- Zinger, I. (2020) *Apprendre derrière les barreaux : Enquête sur les programmes d'éducation et la formation professionnelle dans les pénitenciers fédéraux.* https://www.oci-bpc.gc.ca/content/avis/pavis/20192020-fra.aspx#s13